



## Arnaque vente de voiture ???

Par **camilleg78**, le **30/11/2012 à 16:10**

Bonjour,

J'ai vendu une voiture de plus de 20 ans le 27 novembre, la voiture est vendue en l'état et j'ai longuement discuté avec l'acheteur des travaux à prévoir, il l'a essayé et a constaté que le volant vibrait je pensais que c'était un parallélisme à faire. C'est lui qui a barré la carte grise et je ne savais pas qu'il fallait marquer vendu dans l'état. Maintenant il me dit par sms que je lui ai caché des choses, que j'étais bien au courant et que ça va me coûter bien plus cher que les 200€ de la vente. Mon ami l'a appelé et lui a dit qu'il n'y a aucun souci pour le remboursement et l'annulation de la vente que nous mettrons le véhicule à la casse. L'acheteur veut être remboursé avant mercredi mais sans rendre le véhicule que sinon il engagera un expert!

Que dois-je faire je ne voulais pas qu'il ait des soucis avec la voiture j'ai été bien claire sur son état et si en effet il y avait plus que ce que j'ai pu dire je n'étais pas au courant, comment prouver ma bonne foi ?

Merci d'avance